



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE
DU 7 JUILLET 2015**



Le sept juillet deux mille quinze (07/07/2015), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le premier juillet deux mille quinze (01/07/2015), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

Membres en exercice : 19
Présents : PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie – RICHARD Evelyne – COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice – BARTHÉLÉMY Éric - BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine – GUIET Jérôme - LETARD Céline - PAILLAT Céline - RICOLLEAU François - RENAUD Stéphane
Absents ou Excusés : FRADET Jean-Pierre – MACÉ Caroline – RABILLÉ Laurent
Pouvoirs : MACÉ Caroline à RICHARD Evelyne
RABILLÉ Laurent à ROY Pierre
Secrétaire de séance : MOLLÉ Nathalie

1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé

2. ☞ Commission urbanisme : Aménagement routier sur la RD100a – Choix du cabinet

Monsieur ROY informe le conseil municipal que 4 bureaux d'études ont été consultés pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement routier sur la RD100a. Seuls 3 ont répondu.

Cabinets consultés	Honoraires pour esquisse	Taux de rémunération pour MO
Bertaudeau Christophe	Pas répondu	
Géouest	1 250 € HT	<100 000 € => 6.50 % >100 000 € => 5.50 %
Morinière	1 050 € HT	4.25 %
SAET	850 € HT	<50 000 € => 5.50 % De 50 000 € à 100 000 € => 4.80% >100 000 € => 4.40 %

Au vu des dossiers, Monsieur ROY propose de retenir le cabinet Morinière dont la rémunération s'établira à

- 1 050 € HT pour la réalisation de l'esquisse d'aménagement et estimation des Travaux
- 4.25% du cout HT Prévisionnel des travaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition de du cabinet Morinière.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents nécessaires.

3. ☞ **Commission Enfance Jeunesse**

A. Journée intercommunale des CME/CMJ du 24 juin 2015

Madame DELAUDAUD présente le déroulement de la journée :

- Chaque CME/CMJ a présenté ses projets
- Une photo de tous les enfants a été prise
- Pique-Nique
- Course d'orientation dans Saligny. A chaque point, se trouvait un conteur qui narrait l'un des contes des 8 communes. Pour La Genétouze, le conte était « la tasse aux 3 curés »
- Gouter

Les enfants étaient très contents de leur journée.

B. Temps d'Activités Péri-éducatives 2014-2015

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le cout des TAP s'élève à 155 € par enfants.

Tableau récapitulatif		Par enfant
Dépenses	31 185 €	262 €
Recettes	12 600 €	107 €
Déficit	-18 585 €	- 155 €

4. ☞ **Commission Action Sociale :**

A. Bilan des activités 2014-2015

Monsieur COUSSEAU informe le conseil municipal que les activités proposées par le CCAS (scrabble, dictée, atelier mémoire, qi gong, marche nordique et gym préventive) ont été appréciées.

B. Activités 2015-2016

Toutes les activités sont reconduites avec les mêmes animateurs.

Les seniors seront invités à une réunion de présentation le vendredi 5 septembre au cours de laquelle ils pourront s'inscrire.

C. Semaine bleue

Monsieur COUSSEAU informe le conseil municipal que dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS souhaite faire une exposition de vieille photo de La Genétouze.

Un appel a été fait avec le bulletin de juillet.

D. CCAS

Monsieur COUSSEAU informe que le CCAS a offert le dessert au pique-nique des distributeurs bénévoles, en plus de l'apéritif offert par la commune.

5. ☞ Commission communication :

A. Bilan financier du Genestival

Madame MOLLÉ présente le bilan financier du Genestival :

Samedi 6 juin

Dépenses	4 122 € (manque SACEM)
Recettes	1 488 €
⇒	Participation de la commune : 2 634 €

Dimanche 7 juin

Dépenses	1 613 €
Recettes	749 €
⇒	Participation de la commune 864 €
⇒	
⇒	Participation de la commune 3 498 €

La commission va réfléchir sur l'opportunité de la gratuité des spectacles.

B. Accueil des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 25 septembre à 19h30 salle Pré Vert.

Les élus doivent aller à leur rencontre début septembre pour les inviter.

6. ☞ Syndicat Yon et Vie :

A. SCOT – projet de PADD

Monsieur ROY explique que le PADD est organisé autour de 3 grands thèmes :

1. Développer l'emploi : rayonnement, économie, recherche et université
2. Préserver la qualité de vie : valoriser et optimiser les ressources locales
3. Placer l'habitant au cœur du projet : territoires et mobilités

Il présente des cartes établies au vu de ces grands thèmes. Celles-ci sont données aux élus.

Le PADD sera présenté au comité syndical du jeudi 9 juillet.

B. TEPCV

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le syndicat Yon et Vie a été retenu avec 211 autres territoires pour le projet TEPCV. Une enveloppe de 500 000 € est attribuée, le comité syndical la répartit ainsi :

230 000 € sur les véhicules
100 000 € sur les vélos à assistance électrique
40 000 € sur extension bâtiment CCVB
100 000 € sur rénovation Jean Yole
30 000 € pour le bâtiment de la Roche Agglo

Concrètement, pour la commune de La Genétouze, c'est la possibilité d'acquérir :

- 1 véhicule électrique pour moins de 5 000 €
- 3 vélos électriques pour 750 €

Il invite toutes les commissions à faire des propositions sur l'utilisation, la mise à disposition des vélos à assistance électrique.

7. ☞ **Commission Patrimoine** : Pôle commercial

Monsieur ROUTHIAU expose que le grand portail du pôle commercial ne fermait pas bien.

La société est donc intervenue. Elle a constaté que la plateforme sur laquelle repose les aérothermes a bougé.

La commune a donc demandé à la société Maudet de faire intervenir son assurance décennale.

Un expert est venu lundi 29 juin : Il va mandater un expert géomètre pour venir mesurer le niveau d'abaissement

Pour ce qui est de l'enduit soufflé : c'est à la charge de la commune. La commune va faire faire des devis. Une contre-expertise peut être demandée.

Pour le bac de dégraissage : il y a un souci de conception selon la SICAA. Ce bac a été installé alors que les sols étaient coulés dans la superette. Il ne fonctionne pas correctement.

Lors de la prochaine vidange, l'expert viendra constater ce défaut

Selon le résultat de l'expertise, une contre-expertise peut être demandée.

8. ☞ Commission Finances : Décision Modificative N°3 – budget général

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ADOpte** la décision modificative n°3 présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-739113 – reversements conventionnels de fiscalité		4 600 €		
R-7381 – Taxe additionnelle aux droits de mutation				4 600 €
Total FONCTIONNEMENT		4 600 €		4 600 €

9. ☞ Points divers

Dates à retenir

5 aout : balade entre 2 rives
 11 septembre : réunion publique pour le PLU
 20 septembre : nettoions le parc
 25 septembre : accueil des nouveaux arrivants
 11 novembre : cérémonie
 6 et 13 Décembre : élections régionales

AOUT 2015

Samedi 1 : Association "Vie et Reiki"
 Mercredi 5 : Balade cantonale entre 2 rives
 Mercredi 12 : Don du sang
 Dimanche 23 : Pèlerinage de Sainte Radégonde
 Jeudi 27 : A.C.P.G./C.A.T.M. - pique-nique
 Samedi 29 : Football - Concours de Pétanque
 Dimanche 30 : Vél'Oxygen - Pique-nique

SEPTEMBRE 2015

Vendredi 4 : Tennis - Assemblée générale
 Samedi 5 : Association "Vie et Reiki"
 Samedi 5 : Club "Loisirs & Détente" et Municipalité - Rencontre Boules
 Dimanche 6 : Paroisse - Pèlerinage à la grotte du Poiré-sur-Vie
 Dimanche 13 : OGEC - Vide grenier
 Dimanche 13 : Chasse - Assemblée générale
 Vendredi 18 : Amicale Laïque - Assemblée générale
 Dimanche 20 : Club "Loisirs & Détente" - Soirée dansante
 Jeudi 24 : Club "Loisirs & Détente" - Fête des Anniversaires
 Vendredi 25 : Commune - Accueil des Nouveaux Arrivants
 Samedi 26 : Amicale Laïque - Soirée

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

8 septembre

6 octobre

X octobre (arrêt du PLU)

~~3 novembre~~

8 décembre